



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Situation des étudiants en cette rentrée 2021

Question écrite n° 41954

### Texte de la question

Mme Constance Le Grip appelle l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation sur la situation précaire des étudiants en cette rentrée universitaire 2021. La crise sanitaire que l'on traverse depuis plus d'un an et demi a eu de lourdes conséquences aussi bien financières, psychologiques que sociales, sur quotidien des étudiants français : cours en distanciel, stages annulés, difficultés à trouver ou conserver un emploi étudiant, vie sociale mise entre parenthèses etc. Alors qu'on entame une nouvelle année universitaire, avec un assouplissement des mesures sanitaires permettant un retour en cours en présentiel et une reprise progressive de la vie sociale, de très nombreux étudiants se trouvent toujours dans une situation précaire. En effet, sept étudiants sur dix affirment connaître des difficultés financières qui contraignent un grand nombre d'entre eux à recourir à l'aide alimentaire. Plusieurs associations se mobilisent, partout en France, depuis le début de la crise, afin de venir en aide à ces étudiants en leur procurant des produits de première nécessité et d'hygiène. Malheureusement, en dépit des milliers de repas distribués et de la coopération de nombreuses entreprises, la demande continue d'augmenter. Par exemple, bien que l'antenne parisienne de l'association Linkee distribue à ce jour plus de 200 000 repas par mois, 90 % des bénéficiaires disent ne pas manger à tous les repas. Hors contexte de crise sanitaire, les étudiants ont la possibilité de trouver plus facilement un emploi étudiant ou un stage rémunéré, en parallèle de leurs études, ce qui n'est plus tout à fait le cas actuellement. Et l'offre actuelle d'emploi n'est pas suffisante pour répondre à la forte demande de candidatures. Cette précarité financière s'accompagne inéluctablement d'une détresse psychologique pour les étudiants. Les infirmières scolaires ont constaté qu'un jeune sur deux souffrait de troubles anxieux et que les demandes d'aides psychologiques s'accumulaient très sérieusement. Ces facteurs font craindre une augmentation importante des décrochages scolaires et des échecs en fin d'année universitaire. Aussi, Mme la députée souhaite savoir si le Gouvernement compte prolonger les aides mises en place pour les étudiants, tel que le « chèque psy ». Elle demande également quelles autres mesures le Gouvernement envisage afin de soutenir davantage les étudiants en précarité. Le refus apporté par le Gouvernement et sa majorité parlementaire, le 7 octobre 2021 à l'Assemblée nationale, de la proposition de loi du groupe Les Républicains visant à créer un ticket-restaurant étudiant, a déclenché une forte déception dans plusieurs associations et auprès de nombreux étudiants, qui attendent maintenant de connaître la proposition alternative concrète que pourrait présenter le Gouvernement.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Constance Le Grip](#)

**Circonscription :** Hauts-de-Seine (6<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 41954

**Rubrique :** Enseignement supérieur

**Ministère interrogé :** [Enseignement supérieur, recherche et innovation](#)

**Ministère attributaire :** [Enseignement supérieur et recherche](#)

Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [19 octobre 2021](#), page 7626

**Question retirée le :** 21 juin 2022 (Fin de mandat)